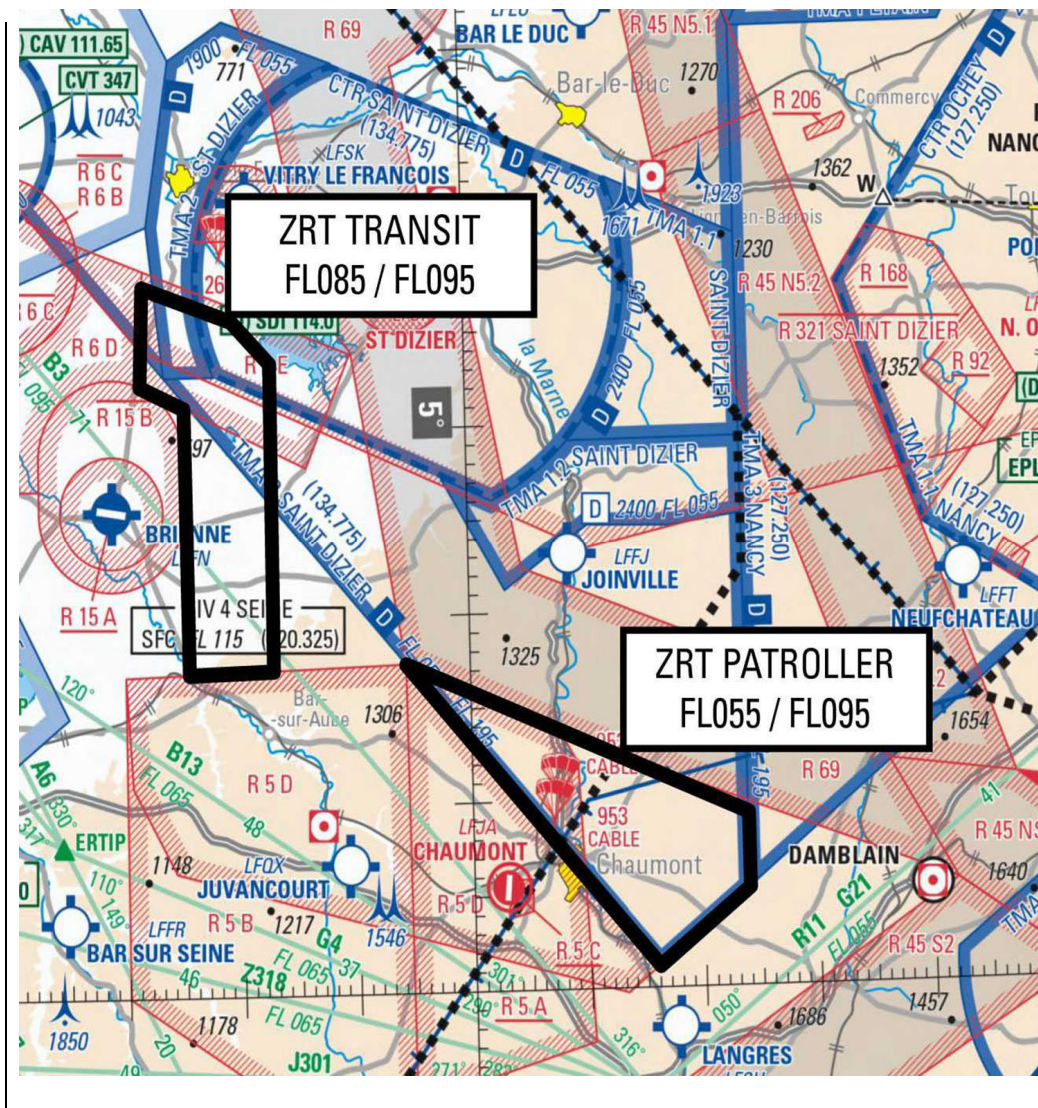


Objet : Création à titre expérimental de deux zones réglementées temporaires (ZRT) pour vols d'aéronefs sans équipage à bord dans la région de Chaumont (52)

En vigueur : Du jeudi 21 avril 2022 au mercredi 17 mai 2023

Lieu : FIR : Reims LFEE , Paris LFFF - AD : Chaumont Semoutiers LFJA



Extrait Carte 1 / 1 000 000 SIA – Édition 2022

ACTIVITÉ
Création à titre expérimental de 2 zones réglementées temporaires (ZRT) pour la mise en œuvre de 2 nouveaux systèmes de drones à partir de l'aérodrome de Chaumont (LFJA). Ce dispositif vient compléter les LF-R5 CHAUMONT.
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
Activables du LUN 0600 au VEN 1100 sauf jours fériés.
INFORMATION DES USAGERS
Activité réelle connue de : RAI Chaumont Semoutiers : 118.775 Mhz quand ZRT actives SEINE INFO : 120.325 Mhz PARIS INFO : 126.100 Mhz PARIS ACC : 120.950 Mhz BALE INFO : 135.850 Mhz SAINT DIZIER APP : 134.775 Mhz RAKI ou CDC de remplacement 119.700 Mhz, 143.550 Mhz et 317.500 Mhz
GESTIONNAIRE
61 ^{ème} Régiment d'artillerie

STATUT

ZRT qui lorsqu'elles sont actives, se substituent aux parties des espaces aériens avec lesquelles elles interfèrent.

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION

CAM/CAG : contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs de la Défense ayant obtenu l'accord de la cellule C3D ;
- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions, après accord de la cellule C3D.

SERVICES RENDUS

CAM : l'ensemble des services de la CAM est rendu.

CAG : services d'information de vol et d'alerte.

COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES ET LIMITES VERTICALES

ZRT PATROLLER

Limites latérales

48°17'26"N, 004°54'25"E

48°09'10"N, 005°23'55"E

48°05'12"N, 005°23'55"E

48°01'09"N, 005°15'57"E

48°17'26"N, 004°54'25"E

Limites verticales

FL 055 / FL095

ZRT TRANSIT

Limites latérales

48°37'44" N,004°31'53" E

48°35'52" N,004°39'40" E

48°33'35" N,004°42'58" E

48°17'14" N,004°42'52" E

48°17'07" N,004°35'32" E

48°31'17" N,004°35'24" E

48°32'28" N,004°31'35" E

48°37'44" N,004°31'53" E

Limites verticales

FL085 / FL095

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Activités complémentaires programmées :

En cas d'activation de la ZRT TRANSIT, les LF-R6 A, B et D seront activées.

Conditions d'activation :

En cas d'activation de la LF-R213 Nord-Est partie A, les ZRT PATROLLER et TRANSIT ne sont pas activables.

Lorsque la TMA 3 Saint-Dizier est active, les ZRT PATROLLER et ZRT TRANSIT sont activables après coordination avec Saint-Dizier APP.

ORGANISME A CONTACTER

61^e Régiment d'artillerie :

- Directeur des vols : 06.71.28.66.07
- Cellule C3D : 03.25.35.96.05
- Permanence : 03.25.35.96.58